

RAM « cabrioles » de Montbron le 8 avril 2016

Sylvie Belin, psychologue

Des limites, pourquoi?

Poser des limites à l'enfant l'aide à passer du principe de plaisir au principe de réalité

Le petit enfant est gouverné par le principe de plaisir, il est pulsion.

Quand il a faim, il va pleurer pour qu'on lui donne la tétée. Sa faim, besoin physiologique, est apaisée. Petit à petit, aidé par les adultes qui l'entourent, il va apprendre qu'il ne peut pas toujours prendre ses désirs pour la réalité.

Le **principe de réalité** le conduit à différer ou même modifier ses désirs pour qu'ils correspondent à la réalité.

La tétée n'est pas toujours possible et progressivement il va devoir se détacher du sein nourricier pour aller vers la nourriture solide.

Tenir compte du principe de réalité c'est aussi tenir compte du désir de l'autre ; ce qui signifie percevoir cet autre.

Le nouveau-né se perçoit comme un être indifférencié de sa mère. A cette étape de son développement psychoaffectif, lui et sa mère ne font qu'un.

Peu à peu, il va comprendre que sa mère et lui sont deux être à part entière, il comprend qu'il n'est pas le centre du monde et que d'autres ont eux aussi leurs propres désirs (qui s'opposent parfois aux siens).

Ainsi, aider l'enfant dans la prise en compte du principe de réalité (en lui posant des limites par exemple) l'aide dans la prise en compte de l'autre.

Poser des limites participe à la construction d'un être social. Un enfant pas canalisé « déborde ».

Il faut que petit à petit l'enfant intériorise les règles qu'on lui répète pour qu'il sache de lui-même plus tard ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire.

Un enfant qui a trop de limites, trop de règles sera un enfant inhibé, timide. S'il n'a pas assez de règles il restera dans la pulsion. L'enfant cherche les limites, s'il n'en a pas, il peut avoir un comportement à risque plus tard. Il faut donc trouver un juste milieu !

Comment poser les limites ?

Souvent, on pose des limites aux enfants en fonction de ses propres limites de tolérance (par rapport au bruit, au refus de finir son assiette, au refus de s'endormir, ...etc), et non en fonction de l'intérêt de leur développement. Quelques conseils :

- **Se poser les bonnes questions**

Il n'existe pas de réponse toute faite : il s'agit de s'adapter à chaque situation, en fonction du niveau de développement et de la personnalité de l'enfant, en se posant les bonnes questions :

- Pourquoi je pose des limites ?
Suis-je en mesure de l'expliquer à l'enfant afin de lui apprendre quelque chose ? Cela représente-il un intérêt pour le développement de l'enfant ?

On peut parfois poser un interdit par habitude mais a t'il un sens ?

Ex : l'enfant veut les clefs de voiture (ou joue avec les boites en plastique de la cuisine), on lui dit non. Mais est ce si grave ? Gardons notre énergie pour maintenir des interdictions indispensables. Les interdictions non négociables sont par exemple ceux concernant la sécurité. On donne la main pour traverser la route.

Mieux vaut quelques règles sur lesquelles on est stable que beaucoup de règles qui varient.

La répétition des interdictions est normal dans l'éducation, l'enfant va les intégrer sur le long terme

Punition ou sanction ?

La punition vise la vexation. Elle s'appuie sur l'illusion que la privation ou la douleur débouchera sur une prise de conscience, effacera le mal commis, entraînera un changement de conduite...il place l'enfant dans une situation passive et elle ne sert pas à réparer son erreur

Exemple : un enfant prend de force le jouet de son copain. L'assistante maternelle le punit en lui confisquant son propre jouet favori.

L'enfant n'est pas dupe, il sent bien que la punition n'a pas trop de rapport avec l'acte...

La rationalisation que fait l'adulte lui permet de justifier sa décision.

La sanction favorise la responsabilisation. L'enfant est confronté à la réalité grâce au lien entre ses actes et leurs conséquences. Elle permet de réparer l'acte. Par ex : l'enfant renverse son verre, on lui demande d'éponger.

La sanction n'est pas une agression, elle ne vise ni à humilier, ni à diminuer, ni à enlever. C'est une balise qui permet de s'entraîner à se contrôler face à la pression des désirs.

Reprenons notre exemple.

Il serait intéressant de dire à l'enfant : « *Le jouet que tu veux, c'est ton copain qui l'utilise pour le moment, tu ne peux pas le prendre* ». Contraintes et limites sont posées, il y a rencontre avec le principe de réalité.

« *Tu as deux choix : soit tu demandes gentiment à ton copain si tu peux partager ce jouet avec lui, soit tu te choisis un autre jouet* ». Face à ce choix, l'enfant gagne en autonomie. Il choisit pour lui de quelle façon contrôler ses désirs.

Notons que bien souvent, ce n'est pas tant le jouet en question que l'enfant désire, mais plutôt le rire que semble provoquer ce jouet chez son copain. En arrachant le jouet, il cherche à posséder l'émotion agréable qu'il procure.

En sanctionnant, l'adulte accompagne donc l'enfant dans la prise en compte du principe de réalité.

La sanction : pourquoi ?

L'enfant va chercher systématiquement à tester les limites qui lui sont posées.

Tous les spécialistes s'accordent à dire que la transgression fait partie du développement de l'être humain.

Par la transgression, l'enfant teste le cadre pour s'assurer qu'il est solide.

Un exemple : la morsure

Le jeune enfant a souvent recours à la morsure. Ceci est à mettre en lien avec une phase du développement psychologique : la phase orale.

La bouche est alors très investie (c'est par elle que le contact avec le sein nourricier et réconfortant se fait). En tétant, le bébé « dévore » sa mère, il cherche à garder un morceau d'elle à l'intérieur de lui-même. Il étend ensuite ce comportement à d'autres objets : il mord tout ce qu'il aime (objets ou personnes).

Ainsi, le fait de mordre fait partie du développement de l'enfant.

Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas lui signifier l'interdit qu'il y a derrière cet acte. Mordre fait du mal! Faire mal à l'autre est interdit par la loi.

Si l'adulte répond sur le même registre, l'enfant retient que c'est un mode de communication.

Plutôt que de « lui montrer comme ça fait mal » en le mordant à son tour, il serait intéressant de **lui parler des émotions que cela suscite chez les autres** (« *Tu as mordu Arthur parce que tu voulais son jouet, tu lui a fait très mal* »)

La sanction peut ouvrir sur une **possibilité de réparation** (« *Tu as mordu, je suis en colère contre toi. Tu vas t'asseoir pour te calmer. Tu iras lui redonner le jouet que tu lui as pris* »)

Demander à un enfant qui vient de mordre ou de taper de faire un bisou à l'autre peut être compliqué. D'abord l'enfant mordu n'a pas forcément envie d'un bisou de celui qui l'a mordu et l'enfant mordeur est encore dans l'émotion de sa pulsion, il vaut mieux attendre que toutes les émotions se tassent.

Après ce petit temps si l'enfant parle, on peut lui redire que mordre c'est interdit et lui demander pourquoi il a mordu. On lui donne une occasion de s'expliquer.

Tous les auteurs s'accordent à dire qu'une sanction, pour être efficace, **doit être claire**. L'enfant doit savoir quelle sanction il encoure s'il ne respecte pas la règle.

Pour qu'une sanction ait un poids, il faut qu'**elle suive rapidement la transgression**.

Si l'on attend trop, l'enfant ne pourra pas percevoir le lien entre sa bêtise et ses conséquences. Il pourrait alors se demander pourquoi il est sanctionné.

De la même façon, il est intéressant d'**accompagner la sanction de la parole**. Cela aide l'enfant à en saisir le sens et ainsi à mieux percevoir ce lien entre sanction et acte sanctionné.

L'adulte qui sanctionne est bien souvent en colère. Face à celle-ci, il agit (il sanctionne l'enfant) mais il utilise aussi la parole (il parle des sentiments que suscitent en lui la bêtise, il explique la sanction choisie...).

La sanction doit être rare, c'est ce qui permet d'être efficace

L'enfant retient ici que **le fait de parler permet d'apaiser la colère...** fonctionnement qui lui servira sa vie entière.

Quelques plus...

Eviter les formes négatives que l'enfant aura du mal à retenir.

Ne cours pas (l'enfant entend cours) peut devenir Marche doucement.

Ne saute pas sur le canapé peut devenir « Sur le canapé tu peux t'asseoir ».

Donner une alternative à l'enfant peut éviter de la frustration.

Ce placard est interdit mais celui-là tu peux l'ouvrir,

On ne tape pas le copain mais tu peux taper sur ce coussin

On ne monte pas sur la table mais tu peux monter sur le toboggan...

On ne jette pas les balles dans la maison mais tout à l'heure on peut aller dehors

On donne alors une alternative à l'enfant. Trop d'interdits, de « non » met l'enfant en difficulté car il ne peut pas gérer de trop nombreuses contraintes

Le coin

Quel sens donne t'on en mettant l'enfant au coin ?

On met au coin parce qu'on y a été quand on était petit mais pour autant est-ce efficace ?

Le coin vexé l'enfant, est ce notre but ? Ne cherche-t-on pas plutôt à ce que l'enfant comprenne pourquoi il ne doit pas recommencer ?

Cela relève plus du **conditionnement** que de l'éducation. Conditionnement : bêtise → coin, l'enfant ne refait pas la « bêtise » par crainte d'être puni

Education : bêtise → explication, sanction en lien avec la bêtise, l'enfant comprend alors que son comportement a des conséquences, il intériorise la règle.

Par exemple : l'enfant jette des jouets, on lui demande de les ramasser

Une assistante maternelle nous conseille le livre : ***Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent d' Adèle Faber et Eliane Mazlish***



Ce livre est au relais, vous pouvez l'emprunter.